

# Agadir. Segula développera un centre d'ingénierie

Entre 2019 et 2021, le groupe Segula réalisera ce premier centre d'ingénierie avec un investissement de 7,5 millions d'euros et aura comme objectif la création de 1.000 emplois avant le 31 décembre 2021.

**Yassine Saber**  
y.saber@leseco.ma

L'ingénieur et équipementier industriel français, Segula Technologies, compte réaliser à Agadir un centre d'ingénierie dédié à la Recherche & développement. Ledit centre sera consacré au secteur automobile. C'est ce qui ressort d'une convention d'appui à l'emploi pour l'écosystème offshoring, qui a été validée par les membres

du Conseil régional Souss-Massa lors de la session de mars, tenue à Tata. Il va sans dire que ce projet s'inscrit dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan d'accélération industriel (PAI) pour la période 2014-2020 qui a été signé le 28 janvier 2018, devant le roi à Agadir. Un protocole d'accord a déjà été conclu avec Segula, en janvier 2019, à travers lequel le ministère de l'Industrie, de l'investissement, du commerce et de l'économie numérique, la wilaya de la



Région Souss-Massa et le Conseil régional ont confirmé leur engagement à accompagner et à soutenir la mise en œuvre de ce centre. Cela dit, il faut rappeler que ladite convention porte sur l'octroi des aides directes mobilisées dans le cadre de la déclinaison du PAI en vue du déploiement de ce projet d'investissement afférent à l'écosystème offshoring. Dans le détail, le programme d'investissement sera réalisé en deux phases sur la période 2019-2024. Durant la première période, de 2019 à 2021, le groupe Segula réalisera un premier centre d'ingénierie nécessitant la mobilisation d'un montant d'investissement estimé à 7,5 millions d'euros, comme le stipule la convention. Il aura comme objectif la création de 1.000 emplois avant le 31 décembre 2021. Selon le programme prévisionnel, le nombre d'emplois créés sera de 300

postes en 2019, alors que le reste, à savoir 400 et 300 postes seront respectivement créés en 2020 et 2021. S'agissant du second centre, il nécessitera quant à lui, un coût d'investissement estimé à 7,5 millions d'euros avec le même objectif, à savoir la création de 1.000 postes. Grâce à ce programme, le groupe devrait générer un chiffre d'affaires annuel estimé à environ 40 millions d'euros à l'horizon 2024. Par ailleurs, le Conseil régional du Souss-Massa accordera au groupe la subvention de soutien calculée sur la base de 250 DH/m<sup>2</sup> de plancher, pour une superficie maximale de 1000 m<sup>2</sup>. Parallèlement, la prime à l'emploi sera accordée au groupe Segula via l'Anaptec, qui accompagnera la société pour la satisfaction des besoins de recrutement pour tout emploi créé sur le projet à initier cette année. La subvention de soutien et prime à l'emploi viendront en sus de toutes les mesures offertes à la société par la nouvelle offre offshoring Maroc, conformément aux dispositions de la circulaire du chef de gouvernement n°5/2016 et des contrats de performance 2016-2020 des écosystèmes offshoring. Pour rappel, le groupe français a déjà renforcé, depuis plusieurs années, sa présence au Maroc à travers ses filiales à Casablanca et Tanger.



**Le groupe table sur un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros à l'horizon 2024.**